

VOUS ETES INTERESSE PAR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE SUR NOTRE SITE ?

**PRENEZ CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET
D'UTILISATION ASTELLIA**

Article 1 - PRESENTATION D'ASTELLIA ET DES SERVICES PROPOSES

1.1. Présentation d'Astellia

Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation sont éditées par :

GROUPE ASTELLIA

SAS au capital de 5.000 €

Dont le siège social est à Bernières-Sur-Mer (14990)

223 C, Rue du Général Leclerc

Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 841 927 742

N° TVA : FR44841927742

Téléphone : 07 72 16 79 93

E-mail : contact@groupe-astellia.fr

1.2. Présentation des services proposés

ASTELLIA, sur son site internet www.groupe-astellia.fr, et sous sa marque « ASTELLIA », propose aux utilisateurs un service d'intermédiation en transactions d'automobiles de luxe, de prestige, ou de collection.

ASTELLIA intervient toujours en qualité d'intermédiaire. A ce titre, ASTELLIA n'est jamais propriétaire des véhicules mis en vente sur son site internet. Les ventes de véhicules automobiles interviennent directement entre le vendeur et l'acquéreur, et ne produisent d'effets juridiques qu'entre le vendeur et l'acquéreur.

Si vous souhaitez acquérir un véhicule mis en vente sur son site, ASTELLIA vous fournit les services suivants :

1.2.1. Interface dans les échanges avec les vendeurs :

ASTELLIA assure un rôle d'interface entre vous et les vendeurs des véhicules qui vous intéressent. ASTELLIA vous fournit tous compléments d'information sur les véhicules en vente, et transmet aux vendeurs vos demandes particulières.

En conformité à son image de marque, ASTELLIA apporte confiance et transparence tout au long de la procédure de vente et d'achat.

ASTELLIA assure la sécurisation des transactions financières en conservant le prix de vente du véhicule sur son compte séquestre, garantissant au vendeur la disponibilité des fonds dans l'attente de la finalisation de la vente.

1.2.2. Prestations optionnelles

ASTELLIA vous propose des prestations optionnelles accessoires à la recherche et à l'acquisition du VEHICULE, notamment :

- Gestion administrative : préparation des documents de cession et suivi des formalités administratives postérieures à la vente du VEHICULE ;
- Accompagnement lors de l'examen du VEHICULE avant achat.

ASTELLIA vous propose également de souscrire aux prestations optionnelles suivantes auprès de ses partenaires :

- Expertise automobile réalisée par un expert en automobile indépendant agréé par le Ministre de l'intérieur, et inscrit sur la liste nationale des experts en automobile, sous réserve de l'accord du VENDEUR ;
- Organisation de la livraison du véhicule au lieu de votre choix ;
- Shooting photos du VEHICULE par un photographe professionnel ;
- Extension de garantie du VEHICULE (12 mois, 24 mois, 36 mois).

Le détail, le prix et les modalités des prestations optionnelles sont décrits sur le site www.groupe-astellia.fr.

Article 2 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent, sans restriction ni réserve, d'une part à toute utilisation du site internet www.groupe-astellia.fr, d'autre part à tout achat d'un véhicule mis en vente sur le site internet www.groupe-astellia.fr et à toute commande de prestation optionnelle à l'acquisition du véhicule.

Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation ne s'appliquent pas aux services de vente pilotée ou de recherche personnalisée d'un véhicule, lesquels font l'objet de Conditions générales de vente et d'utilisation séparées.

Toute utilisation du site internet www.groupe-astellia.fr, et tout recours aux services proposés par ASTELLIA, implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions générales de vente et d'utilisation par l'utilisateur ou le client.

ASTELLIA se réserve la faculté de modifier à tout moment les Conditions générales de vente et d'utilisation.

Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation prévalent sur toute version antérieure et sur tout document contradictoire, à l'exception d'éventuelles conditions particulières négociées et conclues entre l'utilisateur et ASTELLIA.

Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation sont applicables à tout utilisateur ou client, qu'il intervienne en qualité de consommateur, de non-professionnel ou de professionnel au sens du Code de la consommation, à savoir :

Consommateur : « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole » ;

Non-professionnel : « toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles » ;

Professionnel : « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».

Article 3 - DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation, sauf si le contexte l'exige autrement, les termes suivants sont définis comme suit, qu'il en soit fait usage au singulier ou au pluriel :

CGVU	Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation.
SERVICES	Ensemble des services fournis par ASTELLIA et définis à l'article 1.
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Prestations optionnelles définies en article 1.2.2.
SITE	Site internet www.groupe-astellia.fr
VEHICULE	Véhicule automobile de luxe, de prestige, ou de collection, neuf ou d'occasion, proposé à la vente par un VENDEUR.
VENDEUR	Toute personne offrant son VEHICULE à la vente sur le SITE.

Article 4 – PRIX DES PRESTATIONS OPTIONNELLES

Le prix des PRESTATIONS OPTIONNELLES est indiqué sur le SITE ou fait l'objet d'un devis.

Le prix du service de gestion administrative ne comprend que la rémunération d'ASTELLIA et n'inclut pas les frais liés aux formalités légales (coût de la carte grise), dont l'avance doit être faite à ASTELLIA avant le début de la prestation

Article 5 – CONDITIONS ET PROCEDURE D'ACHAT SUR LE SITE

5.1. Sélection d'un VEHICULE

Vous effectuez votre sélection de VEHICULES en parcourant les pages du SITE. Vous pouvez consulter la fiche descriptive d'un VEHICULE en cliquant sur l'icône « En savoir plus ».

En cliquant sur les icônes « Acheter ce véhicule » ou « Contact » ou en cliquant sur le numéro de téléphone, vous pouvez entrer en contact avec l'intermédiaire du réseau ASTELLIA en charge de la vente pour répondre à vos interrogations et définir les conditions de l'acquisition du VEHICULE.

Les échanges se font par téléphone et par courrier électronique.

5.2. Choix des PRESTATIONS OPTIONNELLES

Vous êtes invité à indiquer, par courrier électronique, les PRESTATIONS OPTIONNELLES dont vous souhaitez bénéficier.

5.3. Paiement du prix de vente du VEHICULE et du prix des PRESTATIONS OPTIONNELLES

Vous devez préalablement vous rendre sur l' « Espace transaction » accessible depuis le SITE et créer un compte personnel

5.3.1. Paiement du prix de vente du VEHICULE - Séquestre

En cas d'accord avec le VENDEUR sur les conditions de la vente du VEHICULE et les modalités de paiement, vous devez payer le PRIX DE VENTE du VEHICULE (en totalité ou un acompte selon l'accord trouvé avec le VENDEUR), ainsi que les frais d'utilisation du service de paiement, par virement via la plateforme de paiement sécurisée accessible sur le SITE.

Les conditions d'utilisation du compte séquestre sont accessibles depuis le SITE.

ASTELLIA conserve le PRIX DE VENTE (ou l'acompte) sur le compte séquestre, dans l'attente de la réalisation définitive ou de l'échec de la vente.

En cas de réalisation définitive de la vente, ASTELLIA ne reverse le prix de vente revenant au VENDEUR qu'à réception de la copie des documents de cession du VEHICULE signés par chaque partie.

En cas d'échec de la vente, ASTELLIA vous restitue le prix versé, sous déduction des frais d'utilisation du service de paiement.

5.3.2. Paiement du prix des PRESTATIONS OPTIONNELLES

Le prix des PRESTATIONS OPTIONNELLES sélectionnées est à payer par virement bancaire via la plateforme de paiement sécurisée accessible sur le SITE.

5.4. Conclusion du contrat de vente entre le VENDEUR et vous

Le contrat de vente du VEHICULE n'est conclu qu'à la signature des documents de cession du VEHICULE par le VENDEUR et vous.

Vous devez communiquer à ASTELLIA une copie de la déclaration de cession du VEHICULE signée par le VENDEUR.

5.5. Livraison du VEHICULE

Lorsque les documents de cession ont été signés par chaque partie et que vous avez payé l'intégralité du PRIX DE VENTE et du prix des PRESTATIONS OPTIONNELLES, ASTELLIA organise le rendez-vous de livraison entre vous et le VENDEUR.

Vous êtes tenu d'être présent ou valablement représenté à ce rendez-vous.

Vous devez transmettre à ASTELLIA les documents suivants :

- Une pièce d'identité (ou extrait Kbis si vous êtes une personne morale) ;
- Une copie de votre permis de conduire ;
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- Une attestation d'assurance du VEHICULE à votre nom, à compter de la date de livraison.

A défaut de transmission de ces documents, le rendez-vous de livraison peut être reporté par ASTELLIA, à vos torts.

5.5.1. Si vous avez choisi la PRESTATION OPTIONNELLE de livraison au lieu de votre choix

Si vous avez sélectionné la PRESTATION OPTIONNELLE de livraison au lieu de votre choix, le VEHICULE est enlevé au domicile ou siège du VENDEUR par un prestataire de transport partenaire d'ASTELLIA, qui vous livre le VEHICULE au lieu de votre choix.

Les opérations de transport sont réalisées intégralement et exclusivement par un partenaire d'ASTELLIA. En aucun cas ASTELLIA et les membres de son personnel ne sont amenés à conduire, déplacer ou livrer un VEHICULE.

A la livraison, le transporteur vous remet les éléments suivants relatifs au VEHICULE :

- Clé et double de clé ;
- Certificat d'immatriculation ;
- Carnet d'entretien et exemplaires originaux des factures de réparation et d'entretien ;
- Exemplaire original du procès-verbal du dernier contrôle technique, datant de moins de six mois à la date de l'enlèvement si le VEHICULE a été mis en circulation pour la première fois depuis plus de 4 ans.

Le VEHICULE voyage à vos risques et périls, le transfert des risques intervenant lorsque le transporteur prend en charge le VEHICULE. En cas de perte ou de dommage lors des opérations de transport, il vous appartient d'agir contre le transporteur.

5.5.2. Mode de livraison standard : Livraison au domicile ou siège du VENDEUR (ou tout autre lieu choisi par le VENDEUR)

Le VEHICULE est enlevé au domicile ou siège du VENDEUR par vous-même directement, ou par un représentant dûment habilité à cet effet.

A cette occasion, le VENDEUR vous remet les éléments suivants relatifs au VEHICULE :

- Clé et double de clé ;
- Certificat d'immatriculation ;
- Carnet d'entretien et exemplaires originaux des factures de réparation et d'entretien ;
- Exemplaire original du procès-verbal du dernier contrôle technique, datant de moins de six mois à la date de l'enlèvement si le VEHICULE a été mis en circulation pour la première fois depuis plus de 4 ans.

Le VEHICULE voyage à vos risques et périls, le transfert des risques intervenant lorsque vous (ou votre représentant) entrez physiquement en possession du VEHICULE.

Article 6 – DROIT DE RETRACTATION DU CONTRAT DE VENTE DE VEHICULE

Cette disposition est applicable uniquement si vous êtes un consommateur et que vous achetez votre VEHICULE auprès d'un VENDEUR professionnel.

Dans certaines circonstances, vous pouvez bénéficier d'un droit de rétractation pendant un délai de quatorze jours à compter du jour où vous (ou un représentant que vous désignez) prenez physiquement possession du VEHICULE.

Les modalités d'exercice du droit de rétractation figurent dans les conditions générales du VENDEUR, qu'ASTELLIA peut vous communiquer sur demande.

Article 7 – DROIT DE RETRACTATION DES PRESTATIONS OPTIONNELLES

Dispositions applicables si vous avez la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation (dont rappel de la définition à l'Article 2 des CGVU).
--

Seules les PRESTATIONS OPTIONNELLES de gestion administrative et d'accompagnement lors de l'examen du VEHICULE sont régies par le présent article.
--

Les autres PRESTATIONS OPTIONNELLES, rendues par des partenaires d'ASTELLIA, ne sont pas concernées par le présent article, étant régies par les conditions générales des professionnels partenaires d'ASTELLIA.
--

La PRESTATION OPTIONNELLE de livraison à domicile n'est pas concernée par ce droit de rétractation, s'agissant d'une modalité de livraison du VEHICULE.

Vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la formation d'un contrat de PRESTATION(S) OPTIONNELLE(S) pour exercer votre droit de rétractation auprès d'ASTELLIA et annuler votre demande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Le droit de rétractation peut être exercé par toute déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant votre volonté de vous rétracter, et adressée à ASTELLIA par courrier postal ou courriel aux adresses mentionnées à l'article 1.1 des CGVU. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mis à votre disposition sur le SITE d'ASTELLIA, ou tout autre procédé similaire.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des PRESTATIONS OPTIONNELLES concernées par la rétractation est remboursé.

Le remboursement des sommes que vous aurez effectivement réglées sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par ASTELLIA, de la notification de votre rétractation.

La fourniture des PRESTATIONS OPTIONNELLES visées par le présent article ne débute qu'à l'issue du délai de 14 jours, si vous n'avez pas exercé votre droit de rétractation selon les modalités indiquées ci-avant.

Si vous souhaitez que l'exécution des PRESTATIONS OPTIONNELLES débute avant la fin du délai de 14 jours, vous devez en faire la demande expresse à ASTELLIA par courrier électronique.

Dans cette dernière hypothèse :

- Tant que la PRESTATION OPTIONNELLE concernée n'est pas pleinement exécutée, vous pourrez toujours exercer votre droit de rétractation dans le délai de 14 jours, mais vous serez alors redevable envers ASTELLIA du prix correspondant au service fourni jusqu'à la communication de votre décision de vous rétracter ;
- Dès lors que la PRESTATION OPTIONNELLE est pleinement exécutée, vous ne pouvez plus exercer votre droit de rétractation.

Article 8 – INFORMATIONS SUR LES GARANTIES LEGALES ENTRE VENDEUR ET ACQUEREUR

8.1. Garantie due par un VENDEUR consommateur ou non-professionnel

Sauf mention contraire à indiquer sur la déclaration de cession du VEHICULE, le VENDEUR consommateur ou non-professionnel vous garantit contre les vices cachés affectant le VEHICULE ou ses accessoires et pouvant apparaître postérieurement à la vente.

Le VENDEUR a également l'obligation de délivrer le VEHICULE et ses accessoires, conformes en qualité et quantité à la description du VEHICULE sur le SITE.

8.2. Garanties dues par un VENDEUR professionnel

Un VEHICULE vendu par un VENDEUR professionnel bénéficie de plein droit, conformément aux dispositions légales, et sans paiement complémentaire, indépendamment du droit de rétractation :

- de la garantie légale de conformité, pour un VEHICULE apparemment défectueux, abîmé ou endommagé ou ne correspondant pas à la commande,
- de la garantie légale contre les défauts cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant un VEHICULE livré et le rendant impropre à l'utilisation qui en est raisonnablement attendue, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acquéreur ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Afin de faire valoir vos droits, vous devez informer directement le VENDEUR (sans intermédiation d'ASTELLIA), par écrit, de la non-conformité du ou des VEHICULES ou de l'existence des vices cachés.

8.2.1. La garantie légale de conformité

<u>Vous bénéficiez de cette garantie uniquement si vous répondez à la définition légale du consommateur.</u>

Lorsque vous agissez en garantie légale de conformité, vous bénéficiez d'un délai de deux ans à compter de la livraison du VEHICULE commandé pour agir. Vous n'êtes pas tenu d'apporter la

preuve de l'existence des défauts de conformité au jour de la livraison du VEHICULE, la charge de la preuve pesant sur le VENDEUR.

Lorsque cela est possible, vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du VEHICULE, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation (le VENDEUR peut ne pas procéder selon votre choix si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut).

Si la réparation et le remplacement du VEHICULE sont impossibles, ou si la mise en conformité du contrat demandée ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant votre réclamation, ou encore si la mise en conformité ne peut l'être sans inconvénient majeur pour vous compte tenu de la nature du VEHICULE et de l'usage que vous recherchez, alors vous pouvez rendre le VEHICULE et vous faire restituer le prix ou garder le VEHICULE et vous faire rendre une partie du prix.

8.2.2. La garantie contre les défauts cachés

Lorsque vous agissez en garantie contre les défauts cachés du VEHICULE au sens de l'article 1641 du Code civil, vous bénéficiez d'un délai de deux ans à compter de la découverte du vice pour agir. Vous êtes tenu d'apporter la preuve de l'existence du défaut à la date de la vente.

Vous pouvez choisir entre rendre le VEHICULE concerné et vous faire restituer le prix, ou garder le VEHICULE concerné et vous faire rendre une partie du prix.

8.2.3. Modalités de mise en œuvre des garanties

Si vous souhaitez mettre en œuvre l'une ou l'autre des garanties prévues ci-avant, vous êtes tenu de prendre contact avec le service client du VENDEUR, dont les coordonnées vous ont été communiquées par le VENDEUR au plus tard à la livraison.

Article 9 – GARANTIE COMPLEMENTAIRE

Cette PRESTATION OPTIONNELLE n'est pas disponible pour les véhicules de collection, à savoir :

- . les véhicules ayant participé à un événement historique,
- . les véhicules qui possèdent un palmarès sportif significatif acquis lors d'événements nationaux ou internationaux prestigieux,
- . les véhicules qui, cumulativement, se trouvent dans leur état d'origine, son âgés d'au moins trente ans, et correspondent à un modèle ou à un type dont la production a cessé,
- . les véhicules pour lesquels ont été délivrés des certificats d'immatriculation portant la mention « véhicule de collection ».

ASTELLIA vous propose, à titre de PRESTATION OPTIONNELLE, la souscription d'une garantie complémentaire couvrant les pannes mécaniques survenant pendant une durée de 12 mois, 24 mois, ou 36 mois à compter de la livraison.

La garantie est fournie par la société OPTEVEN ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 5.335.715 euros, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 379 954 886, dont le siège social est

sis 35-37 rue Louis Guérin - 69100 Villeurbanne, entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout 75436 cedex 9.

Les conditions générales de la garantie complémentaires sont mises à disposition des utilisateurs sur le SITE.

Article 10 – RESPONSABILITE D'ASTELLIA

La responsabilité d'ASTELLIA est limitée aux dommages directs résultant de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des PRESTATIONS OPTIONNELLES. L'indemnisation est alors limitée au prix des PRESTATIONS OPTIONNELLES effectivement payé.

Par ailleurs, ASTELLIA ne répond que de ses fautes personnelles de nature délictuelle commises dans sa mission d'intermédiation.

ASTELLIA ne répond pas des fautes du VENDEUR, qu'elles soient de nature contractuelle ou délictuelle, et plus particulièrement des fautes constitutives de fraude commises par le VENDEUR.

Lorsqu'ASTELLIA n'accomplit pas de mission d'expertise automobile, ASTELLIA ne commet pas de faute en ne recherchant pas les défauts de conformité ou les vices affectant le VEHICULE, ni en ne vérifiant pas la véracité des documents communiqués par le VENDEUR.

Article 11 – OBLIGATION GENERALE DE LOYAUTE ET DE BONNE FOI

ASTELLIA et les utilisateurs sont tenus de toujours se comporter les uns envers les autres comme des partenaires loyaux et de bonne foi.

Afin de protéger les CLIENTS ainsi qu'elle-même contre toute utilisation frauduleuse de ses SERVICES, ASTELLIA se réserve la faculté d'exiger d'un utilisateur, à tout moment de la relation, tout document de nature à garantir la sécurité juridique de l'opération à l'égard de l'ensemble des intervenants. ASTELLIA peut ainsi exiger d'un utilisateur qu'il justifie notamment de son identité, de sa propriété d'un VEHICULE ou de la disponibilité des fonds mobilisés.

L'utilisateur est tenu de communiquer à ASTELLIA, à première réquisition, les documents suivants sans que cette liste ne soit limitative :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile,
- justificatif de propriété du VEHICULE,
- justificatif d'assurance du VEHICULE,
- relevé d'identité bancaire,
- attestation d'un établissement bancaire justifiant de la disponibilité des fonds nécessaires à l'acquisition d'un VEHICULE et au règlement de tous frais y associés.

ASTELLIA dispose de la faculté de résilier sa mission aux torts de l'utilisateur à défaut de production des éléments demandés.

Les utilisateurs certifient sur l'honneur l'exactitude des renseignements les concernant, et concernant le VEHICULE, fournis à ASTELLIA.

Article 12– PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du SITE est la propriété d'ASTELLIA et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, ASTELLIA reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations et descriptions, rapports d'expertise, etc., réalisés en vue de l'accomplissement du MANDAT DE VENTE et la fourniture de PRESTATIONS OPTIONNELLES. Tout utilisateur s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites photographies, présentations et descriptions, rapports d'expertise, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable d'ASTELLIA qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Article 13 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au CLIENT sont nécessaires au traitement de sa commande, à la bonne exécution des opérations de vente et de fourniture de services, et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux partenaires d'ASTELLIA chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes, et également au VENDEUR.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du SITE répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Tout utilisateur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition, de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé en effectuant une demande écrite et signée à ASTELLIA, à l'adresse indiquée en article liminaire, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Aucune information personnelle de l'utilisateur n'est publiée à son insu, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse de la vente de l'entreprise d'ASTELLIA permettrait la transmission des dites informations à l'acquéreur, lequel serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis à vis de l'utilisateur.

L'utilisateur est tenu de son côté de respecter les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, dont la violation est passible de sanctions pénales. Il doit notamment s'abstenir, s'agissant des informations nominatives auxquelles il accède, de toute collecte, toute utilisation détournée et, d'une manière générale, de tout acte susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes.

L'utilisateur, constatant qu'une violation au règlement général sur la protection des données personnelles aurait été commise, a la possibilité d'agir lui-même, ou de mandater une association ou

un organisme mentionné au IV de l'article 43 ter de la loi informatique et liberté de 1978, afin d'obtenir contre le responsable de traitement ou sous-traitant, réparation devant une juridiction civile ou administrative ou devant la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Dispositions relatives aux cookies

L'utilisateur est informé que, lors de ses connexions sur le SITE, des cookies ou autres technologies sont utilisées, sous réserve du choix exprimé par l'utilisateur, ce choix pouvant être modifié à tout moment.

Le SITE contient un certain nombre de liens hypertextes vers d'autres sites internet, mis en place avec l'autorisation des responsables des publications concernés. Cependant, ASTELLIA n'a pas la possibilité de vérifier le contenu des sites ainsi visités, et n'assume en conséquence aucune responsabilité de ce fait.

Lors de sa première visite sur le SITE, l'utilisateur est informé par un bandeau que s'il poursuit la navigation, il accepte l'installation de ces cookies sur son équipement.

L'utilisateur peut à tout moment revenir sur son choix :

- soit en supprimant le cookie de refus ;
- soit par les différents moyens décrits ci-dessous.

La navigation sur le SITE est susceptible de provoquer l'installation de cookie(s) sur l'ordinateur de l'utilisateur. Un cookie est un fichier de petite taille, qui ne permet pas l'identification de l'utilisateur, mais qui enregistre des informations relatives à la navigation d'un ordinateur sur un SITE. Les données ainsi obtenues visent à faciliter la navigation ultérieure sur le SITE, et ont également vocation à permettre diverses mesures de fréquentation.

Le refus d'installation d'un cookie peut entraîner l'impossibilité d'accéder à certains services.

L'utilisateur peut toutefois configurer son ordinateur de la manière suivante, pour refuser l'installation des cookies :

Sous Internet Explorer : onglet Outil (pictogramme en forme de rouage en haut à droite) / Options internet / Cliquez sur Confidentialité / choisissez Bloquer tous les cookies / Validez sur Ok.

Sous Firefox : en haut de la fenêtre du navigateur, cliquez sur le bouton Firefox, puis aller dans l'onglet Options / Cliquez sur l'onglet Vie privée / Paramétrez les Règles de conservation sur : utiliser les paramètres personnalisés pour l'historique / Enfin décochez la case pour désactiver les cookies.

Sous Safari : Cliquez en haut à droite du navigateur sur le pictogramme de menu (symbolisé par un rouage) / Sélectionnez Paramètres / Cliquez sur Afficher les paramètres avancés / Dans la section Confidentialité, cliquez sur Paramètres de contenu / Dans la section Cookies, vous pouvez bloquer les cookies.

Sous Chrome : Cliquez en haut à droite du navigateur sur le pictogramme de menu (symbolisé par trois lignes horizontales) / Sélectionnez Paramètres / Cliquez sur Afficher les paramètres avancés /

dans la section Confidentialité, cliquez sur préférences / Dans l'onglet Confidentialité, vous pouvez bloquer les cookies.

Article 14 – DROIT APPLICABLE - LANGUE

De convention expresse entre les PARTIES, les contrats de SERVICES sont régis par le droit français.

Les SERVICES fournis par l'intermédiaire du SITE sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité d'ASTELLIA ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel le VEHICULE est vendu ou les SERVICES sont fournis, qu'il appartient au CLIENT, seul responsable du choix des SERVICES demandés, de vérifier.

Les présentes CGVU sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 15 - VALIDITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes CGVU ne saurait affecter la validité des présentes CGVU dans leur ensemble. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas l'utilisateur à méconnaître les présentes CGVU.

Toutes conditions non expressément traitées dans les présentes CGVU sont régies par le droit commun et les usages.

Article 16 - LITIGES

16.1. Dispositions applicables aux utilisateurs consommateurs

Tout utilisateur consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à ASTELLIA.

Les coordonnées du médiateur choisi par ASTELLIA sont les suivantes :

Conseil National des Professions de l'Automobile
43 bis, route de Vaugirard
CS 80016
92197 MEUDON CEDEX
www.mediateur-cnpa.fr

Etant précisé que la saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après avoir tenté au préalable de résoudre le litige directement auprès d'ASTELLIA par une réclamation écrite.

16.2. Dispositions applicables aux utilisateurs commerçants

A L'EGARD DES COMMERÇANTS, TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRESENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT SA VALIDITE, SON

INTERPRETATION, SON EXECUTION, SA RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES, SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN (14000).